



## PARCOURS « REGLEMENTAIRE »

## Prévention des risques de corruption et de trafic d'influence – Personnel exposé

### Rappel & Mise à jour triennale

*Tous les pays sont touchés par la corruption et tous les domaines d'activités en sont affectés. La loi nommée « Sapin II » a été mise en application le 1er juin 2017 dans le but de combattre cette menace. Action Logement est soumis à cette législation et doit donc former tous ses employés dont le rôle expose au risque de corruption selon la loi « Sapin II ». Cette exigence implique une mise à jour régulière des connaissances et nécessite le suivi de ce module tous les trois ans pour les collaborateurs exposés.*



2h

Classe  
virtuelle

## POUR QUI ?

Collaborateurs exposés ayant suivi la formation initiale

## PRÉREQUIS

Aucun

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir le rôle et les missions du service conformité
- Rappel des définitions
- Identifier les risques encourus
- Appliquer les bonnes pratiques relatives à la loi Sapin II pour se protéger

## MODALITÉS

Formation proposée en classe virtuelle

## PROGRAMME

- **Présentation du service Conformité**
    - Organigramme du service conformité
    - Explication de la répartition des rôles au sein du service Conformité
  - **Prévention de la corruption et gestion des conflits d'intérêts**
    - Définitions, contexte et normes réglementaires.
    - Conflits d'intérêts des collaborateurs : mises en pratiques
  - **Politique relative aux cadeaux et invitations ALS**
    - Règles en vigueur
    - Formulaire de déclaration des cadeaux et invitations
    - Conséquences de la non-application
  - **Dispositif d'alerte interne**
    - Dispositif d'alerte interne du groupe Action Logement
    - Whistle B
- ◆ LE +
- Formation rapide et ludique pour vous permettre de réactiver vos connaissances.

NOUVEAUTÉ 2026